

EMISSIONS ET COTATIONS

VALEURS FRANÇAISES

ACTIONS ET PARTS

FONCIA PIERRE RENDEMENT

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 116 898 400 euros au 31 décembre 2014.
Siège social : 13, Avenue Lebrun à Antony (92188).
378 557 425 R.C.S. Nanterre.

Dénomination sociale. — FONCIA PIERRE RENDEMENT

Forme de la Société. — Société Civile de Placements Immobiliers
Cette société est régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, par les dispositions qui lui sont applicables figurant dans le Code Monétaire et Financier, le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, tous les textes subséquents, et par les statuts.

Date de création. — 4 juillet 1990.

Durée statutaire. — quatre-vingt-dix-neuf ans.

Date d'expiration. — 4 juillet 2089.

Montant du capital social nominal. — 123 754 400 Euros.
Effectif au 5 juin 2015

Siège social. — 13, avenue Lebrun à Antony Cedex 92188.

Numéro R.C.S. Nanterre. — 378 557 425.

Numéro Siret. — 378 557 425 000 30.

Objet social :

— L'acquisition directe ou indirecte y compris en l'état futur d'achèvement et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif.
— L'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elles font construire exclusivement en vue de leur location.

Responsabilité des associés. — Conformément à l'article L.214-89 du Code Monétaire et Financier et par dérogation à l'article 1857 du Code Civil, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à une fois la fraction dudit capital qu'il possède.

Montant de la onzième augmentation de capital. — Conformément à l'article 8 des statuts de la SCPI, la Société de Gestion ouvrira une onzième augmentation de capital d'un montant nominal de 16 000 000 euros en date du 22 juillet 2015, afin de porter le capital social de la SCPI de 123 754 400 (cent vingt-trois millions sept cent cinquante-quatre mille quatre cents) Euros à 139 754 400 (cent trente-neuf millions sept cent cinquante-quatre mille quatre cents) Euros, par l'émission de 40 000 (quarante mille) parts nouvelles de valeur nominale de 400 (quatre cents) Euros et d'une prime d'émission de 530 (cinq cent trente) Euros, soit un prix de souscription de 930 (neuf cents trente) Euros y compris la commission de souscription de 8 % H.T (9,60 % TTC), soit 74,40 euros HT par part souscrite (89,28 € TTC au taux de TVA actuellement en vigueur).

Prix d'émission :	
– nominal	400 euros
– prime d'émission	530 euros
– Soit par part	930 euros

Date d'ouverture de l'augmentation. — 22 juillet 2015.

Date de clôture de l'augmentation. — 21 juillet 2016.

Clôture anticipée. — L'augmentation de capital pourra être close par anticipation dès que le montant aura été intégralement souscrit. Néanmoins si des opportunités d'investissement se présentaient conformes aux objectifs décrits dans la note d'information, la Société de Gestion se réserve la possibilité de déplaçonner l'augmentation de capital en cours, dans la limite de 20 % de celle-ci.

Jouissance des parts. — Les parts souscrites avant la fin d'un mois donné porteront jouissance à compter du 1er jour du 3ème mois suivant celui au cours duquel la souscription aura été enregistrée.

Minimum de souscription conseillé. — 5 parts.
Les parts souscrites sont intégralement libérées en numéraire à la souscription.

La note d'information est disponible au siège social de Foncia Pierre Gestion au 13 avenue Lebrun à Antony (92188) cedex, elle est également disponible sur notre site internet : www.foncia.com et elle peut être transmise par courrier ou par mail à toute personne qui en ferait la demande. Elle a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 15-14 en date du 26 juin 2015.

1503768